

NOUVEAU

GARANTIE SATISFACTION 100% STORES VÉNITIENS EN BOIS

Un important point de départ lors de la constitution de cette nouvelle collection complète était la qualité. C'est pourquoi la collection contient des essences de bois solides, les techniques utilisées ont été améliorées et les emballages sont sur mesure. Cela signifie que chaque store vous parvient en parfait état. Pour accentuer ce fait, nous introduisons une garantie satisfaction 100% **à partir du mois de juin 2020**. Cette garantie est valable pour une période de **2 ans après la date de facturation** et s'applique à la **collection bois 2020**.

QUE SIGNIFIE LA GARANTIE SATISFACTION 100% ?

Nous ne sommes pas satisfaits tant que vous ne l'êtes pas non plus. C'est pourquoi la solution vous est toujours proposée en premier lieu, suivie ensuite de la partie administrative.

NOUS PROPOSONS DEUX SOLUTIONS

1. Le produit n'est pas bon et peut être réparé sur site par un technicien Handid.
2. Le produit n'est pas bon et doit être remplacé. Dans ce cas, nous plaçons, le même jour, une nouvelle commande sans attendre le retour du mauvais produit.

Vous pouvez choisir vous-même la solution qui vous semble la plus rapide et la meilleure. Les exceptions à cette garantie sont expliquées au dos de ce dépliant. Bon à savoir : les erreurs de mesure sont couvertes par cette garantie.

QU'EST-CE QUI EST COUVERT PAR LA GARANTIE SATISFACTION 100% ?

1. Les dommages
2. La largeur (avec une tolérance de 2,5 mm)
3. La hauteur (avec une tolérance de 25 mm)
4. Des trous de perforation mal finis
5. Des côtés latéraux mal finis
6. La commande
7. Les erreurs de mesure

GARANTIE SATISFACTION 100%

QU'EST-CE QUI N'EST PAS COUVERT PAR LA GARANTIE SATISFACTION 100% ?

Les stores en bois sont fabriqués avec le plus grand soin et beaucoup d'attention. Néanmoins, le bois est un produit naturel et, par conséquent, les points ci-dessous sont irrémédiables. Ces points ne sont pas couverts, ni par la garantie satisfaction 100%, ni par la garantie standard de 5 ans pour les consommateurs.

1. Le bois est un produit naturel : la couleur et la structure peuvent différer de l'échantillon de couleur du livre de collection.
2. La hauteur spécifiée est la hauteur du store en bois en position fermée.
3. Les stores en bois ont une tolérance de 2,5 mm en largeur et de 25 mm en hauteur.
4. Les stores en bois sont sensibles aux fluctuations d'humidité et de température. Par conséquent, ne placez pas les stores au-dessus d'une source de chaleur ou dans une maison nouvellement construite avec des murs récemment plâtrés et/ou beaucoup d'humidité dans la maison.
5. Les stores en bois ne sont pas résistants à l'humidité, il n'est donc pas recommandé de les pendre dans une pièce humide, telle une salle de bains.
6. L'exposition à la lumière (in)directe du soleil peut entraîner un changement de couleur.
7. La chaleur et l'humidité de l'air en combinaison avec la lumière peuvent accélérer le processus de vieillissement et provoquer la déformation du bois.
8. Il est possible que le galon se replie de façon moins régulière lorsque le store est à moitié relevé.
9. Si plusieurs stores en bois sont suspendus l'un à côté de l'autre (ensemble), il est impossible de garantir que les lamelles soient continues. Ceci en raison du fait qu'il y a toujours un peu d'étirement au niveau des galons et/ou en raison des différents rapports de poids des différentes tailles.
10. L'affaissement de la sous-latte et des lamelles peut devenir visible lorsque le store est partiellement ou complètement relevé. Ceci est plus rapidement visible en cas de stores plus larges. C'est pourquoi, à partir de 3,5 m² nous conseillons d'orienter les lamelles et de ne pas relever trop régulièrement le store à moitié ou complètement.
11. Lorsqu'il s'agit d'un store d'une superficie supérieure à 3,5 m², nous recommandons - en raison du poids du paquet de bois à remonter - d'utiliser une commande électrique.